



## Déchets médicaux

### Où jeter ses déchets médicaux ?

Si vous êtes en auto-traitement, c'est à dire que vous administrez par vos propres moyens un traitement médical après prescription médicale pour des maladies telles que le diabète ou des traitements tels que l'injection d'anti-coagulants, etc, stockez aiguilles et seringues uniquement dans des « boîtes à aiguilles » fournie gratuitement en pharmacie, lors de la délivrance de votre traitement.

Elles répondent à des normes de sécurité pour éviter les accidents lors des manipulations pendant les phases de collecte et d'élimination

Une fois pleine, [rapportez-la dans l'un des points de collecte répertoriés ici.](#)

### Comment bien utiliser le collecteur ?

- ▶ stockez la boîte jaune en cours d'utilisation, après fermeture provisoire, à l'abri de la chaleur et hors d'atteinte des enfants
- ▶ fermez-la définitivement avant élimination
- ▶ ne pas stocker plus de 3 mois

### Attention !

Ne jetez jamais des déchets de soins avec les ordures ménagères ou dans un conteneur à recycler. Les seringues, les aiguilles, cathéters, lancettes et tous les instruments de soins ne se recyclent pas. Ils peuvent blesser ou infecter celles et ceux qui trient manuellement les déchets recyclables (4 accidents ont été recensés en 2014 sur le territoire de GPSO).

[Pour en savoir plus, consultez la plaquette d'information disponible ici](#)

ALLER PLUS LOIN

## EN TÉLÉCHARGEMENT



### Jeter\_ses\_dechets\_medicaux.pdf

▼ **TÉLÉCHARGER** (.PDF, 438KO)

VILLE DE  
*Livry-Gargan* **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43